

Lettre d'informations municipales

Epias-Rhus
Val d'Oise

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h, le jeudi de 17h à 19h, le samedi de 10h à 12h.
Téléphone 01.34.66.62.33
Email : mairie.epiais-rhus@wanadoo.fr
site internet : www.epiais-rhus.fr

Décembre 2009, numéro 79

Agenda du village

19 décembre - Vin chaud sur la Place de l'Église à 18 heures

9 janvier 2010 - Vœux du Maire et du Conseil Municipal à 18 heures au Foyer Rural

23 janvier - Galette des Rois au Foyer Rural

Liste électorale

Si ce n'est déjà fait, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 décembre sur la liste électorale. Il suffit pour cela de venir en mairie, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de l'ancienne carte d'électeur.

Rappel : élections régionales le 14 mars 2010



A partir du jeudi 21 janvier 2010, l'Insee organise le **recensement de la population** en partenariat étroit avec les communes. L'objectif : mesurer la population vivant en France et mieux s'adapter à ses besoins. L'enquête de recensement se déroule **jusqu'au samedi 20 février 2010**.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel. Les réponses recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Déroulement du recensement :

- Un agent recenseur vient au domicile et dépose les questionnaires de recensement
- Chaque habitant lit et remplit les documents remis
- L'agent recenseur revient les récupérer. Il aide à les remplir lorsqu'on lui demande.

Deux agents communaux sont nommés pour réaliser l'enquête en tant qu'agent recenseur : Evelyne Bouchonnet et Sandrine Babinet.

Intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Il provoque maux de tête, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire.

Comment éviter l'intoxication ?

Avant l'hiver, faire vérifier et entretenir les chaudières, chauffe eau, inserts et poêles, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique)

Toute l'année, veiller à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérer tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne pas obstruer les grilles d'aération dans les cuisines, salle d'eau et chaufferies.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

- Aérez immédiatement les locaux
- Arrêtez si possible les appareils à combustion
- Evacuez le bâtiment
- Appelez les secours :
112 numéro unique d'urgence européen
18 Pompiers
15 Samu

Ne pas réintégrer les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel ou des Sapeurs Pompiers



Enquête Publique

Du 19 novembre au 19 décembre 2009 inclus

N'oubliez pas de venir donner votre avis sur le plan d'épandage des boues de compost urbain de Triel sur Seine

Votre avis compte, rendez-vous en Mairie, aux heures d'ouverture, pour remplir le registre d'enquête publique

Participez à la lutte contre les cambriolages

L'indifférence étant la meilleure alliée du cambrioleur, sollicitez vos parents, amis et voisins lorsque vous devez partir en vacances, remettez-leur vos coordonnées pendant une absence prolongée, faites-leur vider votre boîte aux lettres tous les jours et demandez-leur d'ouvrir vos volets le plus souvent possible.

Vous avez aussi la possibilité de signaler votre départ aux services de la Police et de la Gendarmerie Nationale lors des grandes vacances et autres vacances scolaires grâce à l'opération « tranquillité vacances ». *Formulaire disponible en Mairie.*

Si vous ne partez pas en vacances, vous pouvez aider les forces de l'ordre à protéger votre voisin en signalant tout fait anormal : **appelez le « 17 »**



Extrait du Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 novembre 2009

En préambule du Conseil Municipal, Monsieur Marc Giroud, Président de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron a fait un point avec les conseillers sur les actions entreprises dans le cadre de l'intercommunalité.

1°) Créances irrécouvrables : admission en non-valeur

Vu l'état des produits irrécouvrables établi par M. Jean-Jacques LE GUYADER, Trésorier de l'Isle Adam, le 23 septembre 2009, concernant la taxe du Sausseron en 1998, 1999, 2001 et 2006,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE l'allocation en non valeur des titres ci-dessus pour un montant total de 361,28 €

2°) Modification des Statuts du SIMVVO

Vu la demande du Syndicat Intercommunal de Musique du Vexin et du Val d'Oise, pour l'approbation de modifications des statuts du SIMVVO,

Vu les statuts du SIMVVO

Monsieur le Maire donne lecture desdits statuts,

Considérant que les modalités de calcul des cotisations ne sont pas clairement définies,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DEMANDE des précisions au SIMVVO notamment sur l'article 13 concernant les modalités et la formule de calcul des cotisations, par rapport aux prestations fournies.

PROCEDERA à l'approbation des statuts après obtention des explications souhaitées.

3°) Recensement 2010

Vu le décret n°2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,

Vu l'arrêté du 5 août 2003 portant application des articles 23 et 24 du décret n°2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,

Vu le tableau des effectifs,

Considérant que le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2010,

Considérant que la commune comporte plus de 250 foyers,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de créer deux emplois d'agents recenseur et de désigner un coordonateur afin de réaliser les opérations du recensement 2010.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE la création de 2 emplois d'agent recenseur non titulaires à temps non complet en application de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi précitée pour la période de janvier à février 2010.

Les agents seront payés à raison de 1,13 € par feuille de logement remplie et 1,71 € par bulletin individuel rempli.

DECIDE de désigner un coordonateur communal chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.

Le coordonateur et les agents recenseurs recevront 25 € pour chaque séance de formation.

La collectivité versera un forfait de 125 € par agent recenseur pour les frais de transport.

Les agents recenseurs et coordonateur seront nommés par arrêté municipal.

4°) Achat d'une tondeuse

Vu l'état de vétusté de la tondeuse communale,

Considérant que la mise en réparation de la tondeuse est fréquente et coûteuse,

Vu les devis présentés par Monsieur le Maire pour l'achat d'une tondeuse neuve, à savoir pour l'entreprise Dantan 12 900 € HT soit 15 490 € TTC et pour l'entreprise Thomas motoculture 12 000 € HT soit 14 352 € TTC.

Considérant qu'il est possible de bénéficier de réserves parlementaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE la réserve des parlementaires pour l'achat de la tondeuse

Si cette aide n'est pas accordée, le dossier sera rediscuté en Conseil Municipal.

5°) Stationnement : commerce ambulant

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer le stationnement pour les commerces ambulants,

Monsieur le Maire propose de fixer le montant de la participation des commerçants à 5 euros par semaine,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de fixer le montant de la participation à 5 euros par présence et par commerçant.

DIT qu'un arrêté de stationnement sera pris pour chaque commerçant



L'adrep, c'est le salon pour choisir ses études !

Espace Champerret
29 et 30 janvier 2010

34^e salon Adrep enseignement supérieur
BTS - Prépas - IUT - Universités - Ecoles

- Carrefour des métiers
- Pôle orientation-conseil...

Entrée : 5 euros

Renseignements sur le salon : www.adrep-infos.com

Adrep Animation et Développement des Relations Ecole-Profession

13, rue Bezout - 75014 PARIS

Tél. : 01 43 20 03 39

Du côté de l'école

Cette année, l'école des Bosquets a choisi de travailler sur le **thème de l'alimentation**, et grâce à leur potager, les enfants ont pu goûter les légumes tout frais qui poussent sous leurs yeux ! Ils apprennent ainsi à cultiver et préparer les légumes pour pouvoir ensuite les goûter. Des recettes sont d'ailleurs en ligne sur le site internet de l'Ecole.

Toujours en matière d'alimentation, les enfants ont ramassé les **pommes** du verger permettant la fabrication de jus de pomme artisanal. En outre, les fruits étant nécessaires à une alimentation saine, les petits de la classe maternelle en goûtent chaque semaine.



La classe orchestre : Depuis la fin du mois d'octobre, les enfants du cycle 3 apprennent à jouer d'un instrument ou se perfectionnent. L'orchestre se compose de trois pianistes, onze violonistes, six clarinettes et quatre joueurs de chalumeau. À suivre...



La prévention routière : Afin d'apprendre aux enfants les bases pour circuler à pied ou à vélo, les gendarmes sont venus à l'Ecole pour les initier à la route et leur faire passer les tests pour la prévention routière. Les enfants avaient déjà travaillé le code de la route en classe, il ne restait qu'à mettre en pratique leur théorie.



Les échos de l'interco et des environs...

Du vendredi 11 au dimanche 13 décembre - Marché de Noël de la place des Moineaux à Pontoise : Artisanat et artisanat d'art, produits gastronomiques et idées cadeaux originales vous seront proposés.

19 décembre - Marché de Noël à Marines de 10h à 18h, place du Maréchal Leclerc et salle des mariages. Une cinquantaine d'exposants proposeront produits régionaux, artisanat et idées de cadeaux de Noël. Entrée libre



Mémoires de verre de l'archéologie et l'art contemporain

Jusqu'au 28 décembre 2009 - Mémoire de verre au musée départemental d'archéologie de Guiry en Vexin

Renseignements au 01.34.67.45.07 ou musee.guiry@valdoise.fr



Le SMIRTOM du Vexin nous informe que les installations de traitement des ordures ménagères collectées ne peuvent pas traiter les sapins de Noël, leurs équipements de préparation et de broyage ne le permettant pas.

De ce fait, la société SEPUR ne collectera pas les sapins de Noël.

Nous vous remercions de bien vouloir les apporter en déchetterie.



La Bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël du 19/12/2009 au 04/01/2010. Reprise des horaires habituels le mercredi 6 janvier 2010.

Les prix littéraires 2009 disponibles :

Le Goncourt : Trois femmes puissantes - Marie N'Diaye

Renaudot : Un roman français - Frédéric Beigbeder

Le Médicis : L'énigme du retour - Dany Laferrière

Le Fémina : Personne - Gwenaëlle Aubry

Prix du roman de l'Académie Française : les Onze - Pierre Michon

Théâtre

Suite au succès du théâtre jeunes, un deuxième cours est ouvert le jeudi. Un cours pour les primaires à lieu à 17h00 suivi d'un autre pour les collégiens de 18h15 à 19h45. Ces cours sont assurés par Nicolas Vogel du théâtre Uvol.



Les archives départementales du Val d'Oise sont en travaux



Le Conseil Général du Val d'Oise entreprend des travaux très importants dans son bâtiment des archives. Ils ont commencé le 12 octobre dernier et se poursuivront pendant 18 mois afin de moderniser les magasins de stockage qui ont 25 ans et de les mettre aux nouvelles normes nécessaires à la bonne conservation des documents. Par conséquent, l'accès à la salle de lecture est réduit et certains documents ne sont plus consultables, il est donc préférable de téléphoner avant de venir.

La salle de lecture accueille le public du mardi au vendredi de 8h45 à 17h.

Pour plus de renseignements : 01 34 25 37 70

Courriel : archives@valdoise.fr

Site internet : www.valdoise.fr



Soirée Karaoké et beaujolais nouveau le 21 novembre



C'est dans une ambiance chaleureuse que cette soirée beaujolais s'est déroulée. Après la dégustation, place à la chanson. Petits et grands ont poussé la chansonnette et dansé sur la piste en toute convivialité.

Plus de photos sur le site du Foyer rural

<http://kirmg95.free.fr/topic/index.html>

Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron

La Ronde des Jeux

Vendredi 18 décembre 2009 à 10 heures au Foyer Rural de Génicourt, spectacle de Noël pour les enfants âgés de 6 mois à 3 ans, suivi d'un petit goûter.

Le Carillon de Noël

Petit Ours cherche le chemin qui le guidera vers l'Etoile de Noël. Le son du carillon le guidera à travers des pays où il fait bon chanter.

(Instruments : carillon, concertina, percussions, guitare, cloches...)



Terrain de pétanque

Les aficionados de la pétanque pourront bientôt se retrouver sur le terrain de boules situé à côté du tennis pour une petite partie amicale. Le terrain, qui avait été décaissé et préparé par les agents communaux a ensuite été remis en état par des bénévoles pour le plaisir de tous. Il reste encore quelques finitions à apporter pour le rendre praticable.



En attendant, merci à tous ceux qui ont bien voulu donner de leur temps et de leur énergie pour participer à sa remise en état.

Je jardine mon village

A la Ste Catherine, tout prend racine : c'est donc le 21 novembre 2009 qui a été choisi.

Le soleil était présent pour la session d'automne de Je Jardine mon village et les habitants enthousiastes! En plus des abords immédiats des maisons, plusieurs massifs communs ont été réalisés : la croix de Rhus, le côté nord de la place de l'Eglise et le croisement de la route de Rhus, Theuville et Vallangoujard.

Au printemps, lors de la phase de conception des massifs, des élus de Grisy-les-Plâtres étaient venus observer le déroulement des opérations, ils sont revenus pour cette journée de novembre et, gagnés par l'activité générale, ont même donné un coup de main !



FERMETURE du relais d'assistantes maternelles (RAM) et des lieux d'accueil enfants parents (LAEP Epiais-Rhus et Hérouville) durant les vacances de Noël soit du 21 décembre 2009 au 3 janvier 2010 inclus

Deux structures, situées sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron, accueillent les enfants durant les vacances de Noël :



- Les **P'tits loups du Vexin** à Labbeville pour les enfants de 3 à 11 ans, du 21 décembre au 24 décembre inclus.

Renseignements au 01 30 34 79 07

- Le **Centre de loisirs d'Ennery** (L'Association des Œuvres de Jeunesse d'Ennery) pour les enfants de 6 à 12 ans et les ados jusqu'à 18 ans.

Renseignements et inscriptions au 01 30 38 11 84

*Nous vous souhaitons à toutes et à tous
de joyeuses fêtes de fin d'année*

